



Destruction par inadvertance de documents de la Cour d'appel de l'Alberta

Depuis février dernier, Justice Alberta essaie de reconstituer 2100 documents d'affaires criminelles et civiles qui ont été déchiquetés par erreur l'année dernière.

Des boîtes contenant des documents de la Cour d'appel de l'Alberta devaient être archivées, mais en raison d'une confusion, elles ont été détruites en 2011. L'erreur n'a été remarquée que quelques mois plus tard, lorsqu'une personne recherchait certains documents.

Les archives judiciaires sont habituellement préservées à perpétuité. Le personnel du ministère de la Justice de l'Alberta s'affaire donc à tenter de reconstituer les documents détruits en se basant sur des copies de documents provenant de cabinets d'avocats.

Le Ministère a communiqué avec un certain nombre de membres du Barreau

de l'Alberta pour les inviter à collaborer avec cette tentative de reconstitution.

« La raison pour laquelle nous avons besoin de les reconstituer est que ces documents permettent aux cours, au barreau, aux recherchistes juridiques et au public d'avoir accès aux

dossiers historiques de la Cour d'appel », a affirmé Michelle Davio, porte-parole de Justice Alberta.

Dans une entrevue accordée au journaliste Jean-Emmanuel Fortier, de l'émission radiophonique *La croisée des che-*

EST-CE QU'ON
DEVRAIT PRÉSENTER
DES EXCUSES?



mins (Radio-Canada, CHFA), maître André Ouellette, avocat criminaliste en exercice privé dans le cabinet Ouellette Rice, à Calgary, a souligné qu'il pourrait s'agir d'une perte importante.

Au Canada, grâce aux avancées scientifiques comme l'ADN, il y a plusieurs exemples d'erreurs judiciaires qui ont été identifiées bien des années après la fin des procédures contre un accusé.

Ce genre de dossiers de personnes injustement condamnées nécessite l'accès aux documents de preuve sur lesquels le verdict erroné a été prononcé. Si les documents qui se rapportent à une cause précise n'existent plus, cela peut nécessairement poser des problèmes très sérieux.

Par ailleurs, à moins que les documents détruits soient tous reconstitués, on ne pourra jamais savoir si, parmi ceux-ci, il y avait des transcriptions judiciaires où des propos prononcés en français par un juge, par un justiciable ou par un avocat ont été remplacés par la note « OTHER LANGUAGE SPOKEN » ou « FOREIGN LANGUAGE SPOKEN ».

Pour plus de renseignements : Entrevue de M^e Ouellette à La croisée des chemins :

www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml?urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Media-net/2012/CHFA/Lacroiseedeschemins201208131721.asx

Gérard Lévesque
avocat et notaire

Levesque.Gerard@sympatico.ca

Nouveau pasteur à Saint-Thomas-d'Aquin



Le père Sobanski en compagnie de Nicole Létourneau, enseignante à l'école Ste-Jeanne-d'Arc, et ses deux filles, Dominique et Céline.

Photo : courtoisie

Pendant la fin de semaine des 11 et 12 août, les paroissiens et paroissiennes de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin d'Edmonton ont accueilli leur nouveau pasteur, le père Christophe Sobanski, SDS.

Polonais d'origine, il est membre de la Congrégation des pères salvatoriens.

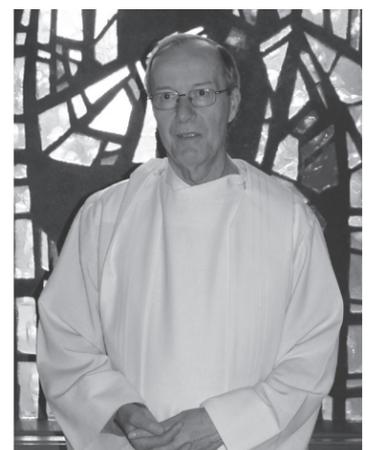
Il remplace l'abbé Raymond Sévigny qui a pris une retraite bien méritée après 50 ans de ministère dans les paroisses de notre archidiocèse.

Le père Christophe Sobanski travaille dans l'archidiocèse d'Edmonton depuis 2006. Avant de venir à Saint-Thomas-d'Aquin, il a été deux ans vicaire à la basilique Saint-Joseph à Edmonton et quatre ans curé des paroisses de St-Stephen

de Lacombe et St-Augustin de Ponoka.

Lors d'un café servi après la messe du dimanche 12 août, les paroissiens ont pu le rencontrer pour lui souhaiter la bienvenue et bon succès dans son apostolat.

- Le Franco



Avec l'arrivée du père Sobanski, l'abbé Raymond Sévigny a officiellement pris sa retraite.

Edmonton - 8 septembre 2012

Les jeux
FRANCO+

Auto-défense

Carpet bowling

Course

Marche

Bowling

Pétanque

Peinture

Chant

Kin-ball

Théâtre

Baseball
de poches

Danse

Cartes



Il n'y a pas d'âge
pour s'amuser !



Renseignements :
Tel. 780.465.8965

5 \$ de rabais
jusqu'au 24.08